

Principes de sélection des athlètes au Défi Grand Prix de Muju 2025

VUE D'ENSEMBLE

Récemment, la World Taekwondo (WT) a annoncé des changements applicables à ses événements de Défi Grand Prix 2025, notamment les restrictions suivantes :

- Un maximum de 50 athlètes par catégorie de poids olympique.
- Un maximum de 4 athlètes par pays par catégorie de poids olympique.
- L'inscription peut se faire uniquement par l'entremise de l'association-membre nationale (AMN, en ce cas-ci, Taekwondo Canada).
- La règle des premiers arrivés, premiers servis est applicable aux inscriptions.

Taekwondo Canada est en train de produire une liste d'inscrits pour satisfaire aux exigences de la WT pour le prochain événement de la Série Défi Grand Prix, prévu pour Muju, en Corée, du 29 au 31 août 2025.

Les athlètes doivent soumettre une déclaration d'intérêt à participer au Défi Grand Prix de Muju 2025 **avant l'heure limite de 17h00 heure de l'Est, le 4 juin 2025** au moyen du formulaire en ligne suivant : cognitofirms.com/TaekwondoCanada1/ExpressionOfInterestMuju2025WorldTaekwondoGrandPrixChallenge.

ORDRE DE PRIORITÉ D'INSCRIPTION DES ATHLÈTES

Taekwondo Canada will enter athletes up to the restricted limit of 4 per Olympic weight category. If more than 4 athletes express their interest to participate, Taekwondo Canada will utilize the following prioritization.

Remarque : Les athlètes qui satisfont aux Priorités 1 à 3 seront inscrits une fois que le système d'inscription sera disponible et après que la liste de classement de juin aura été publiée. Les athlètes qui satisfont aux Priorités 4 et 5 seront inscrits après la fin du Défi Grand Prix de Charlotte 2025.

Priorité 1 : Athlètes brevetés au programme PAA de Sport Canada pour 2025-2026

- Les athlètes admissibles qui ont satisfait aux critères et qui reçoivent des prestations au titre du Programme d'aide aux athlètes 2025-2026 de Sport Canada seront inscrits dans leur division olympique respective.

Priorité 2 : Classement olympique de la WT de juin 2025

- Les athlètes seront inscrits sur la base de leur place au classement en considérant leur classement olympique WT *relatif* de juin 2025.
 - Pour les athlètes qui ont indiqué un changement de catégorie de poids olympique durant la période de déclaration annuelle (du 1^{er} mai au 25 mai), les points de classement olympique admissibles à être transférés dans la nouvelle division olympique (aux termes du règlement de la World Taekwondo concernant le classement) seront calculés manuellement par Taekwondo Canada. Ces points rajustés seront utilisés afin de déterminer le rang relatif de chaque athlète au classement olympique de la WT de juin 2025, par rapport aux autres athlètes canadiens dans la même division olympique.

Priorité 3 : Champions et championnes canadiens de taekwondo en 2025

- Le vainqueur dans chaque catégorie de poids mondiale aux Championnats nationaux canadiens de taekwondo 2025 sera inscrit dans la division olympique qu'il ou elle a déclarée, selon le processus suivant :
 - L'athlète qui a remporté la victoire dans une catégorie de poids mondiale qui correspond exactement à la catégorie de poids olympique applicable sera le premier à être inscrit au Défi GP (c-à-d : le vainqueur M-58kg est le premier à être inscrit en division olympique M-58kg).

- Les athlètes qui ont remporté la victoire en division voisine (p.ex. pour la catégorie M-58kg, les divisions voisines sont M-54kg et M-63kg) sont classés en fonction de leur classement olympique de la WT de juin 2025 et inscrits selon cet ordre de priorité.

Priorité 4 : Résultats au Défi Grand Prix de Charlotte 2025

- Les athlètes qui obtiennent des points olympiques WT au Défi Grand Prix de Charlotte 2025 aux termes de l'article 2.7.1 du Règlement WT concernant le classement sont inscrits sur la base du total de points obtenus.
 - Pour briser les égalités (p. ex. plusieurs athlètes dans une seule et même division obtiennent 2,12 points), les athlètes défaits par l'athlète qui finit par obtenir un rang plus élevé au classement final l'emporteront.
 - Si cette mesure ne réussit pas à départager les athlètes, l'on considérera le classement olympique WT *relatif* de juin 2025, par rapport aux autres athlètes canadiens dans la division olympique respective.

Priorité 5 : Résultats obtenus aux Championnats nationaux canadiens de taekwondo 2025

- Si, après application des Priorités 1 à 4 ci-dessus, il reste encore des places à combler, les athlètes seront inscrits sur la base de leur place au classement final des Championnats nationaux canadiens de taekwondo 2025.
- Pour briser les égalités (p. ex. 3^e place, 5^e place, 9^e place, etc...), les athlètes défaits par l'athlète qui finit par obtenir un rang plus élevé au classement final l'emporteront.
 - Par exemple, un médaillé de bronze défait par le médaillé d'or l'emporte sur un médaillé de bronze défait par le médaillé d'argent.

Toute division pour laquelle moins de 4 athlètes soumettent une expression d'intérêt sera jugée complète par les inscriptions ainsi demandées et aucun autre athlète n'y sera inscrit. Tous athlètes doivent satisfaire aux exigences d'admissibilité définies par la WT et publiées dans le dossier d'information officiel de l'évènement.

Le simple fait de remplir et soumettre un formulaire d'expression d'intérêt n'est pas en soi une garantie de votre inscription définitive à l'évènement.

Au moment de l'inscription, Taekwondo Canada publiera une liste d'athlètes inscrits ainsi que les résultats de classement utilisés aux fins des calculs de l'ordre de priorité d'inscription susmentionné.

Les inscriptions définitives sont déterminées par la World Taekwondo sur la base de toutes les inscriptions reçues de toutes les AMN. **Tout athlète qui demande une inscription et qui n'assiste pas à l'évènement ou qui assiste à l'évènement mais ne réussit pas la pesée perdra le droit de s'inscrire au prochain évènement de Défi Grand Prix de la WT.**

Toute question ou préoccupation au sujet du processus d'inscription au Défi Grand Prix Muju 2025 doit être adressée à Allan Wrigley, directeur de la haute performance de Taekwondo Canada, au awrigley@taekwondo-canada.com.